



COMMUNE DE  
**PRESINGE**

LÉGISLATURE 2020-2025

**Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 19 septembre 2022**  
(no 17)

Sont présents :

**Membres de l'Exécutif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Jacques-André ROMAND	<i>Président</i>
Monsieur	Christophe BONGARD	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Conseillers municipaux**

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé :

Monsieur	Benjamin CHABBEY	<i>Conseiller municipal</i>
----------	------------------	-----------------------------

Public : -/-

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 20 juin 2022
2. Demande de naturalisation (huis-clos)
3. Discussion et décisions sur les mesures à prendre pour économiser l'énergie
4. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s du local de vote pour 2023
5. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI
6. Communication du bureau du Conseil municipal
7. Communication du maire
8. Rapport des commissions
9. Propositions individuelles et questions

**M. le Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'absence de M. Chabbey pour cause de maladie.

### 1. Approbation du procès-verbal du 20 juin 2022

**M. Beausoleil** souhaite apporter la correction suivante :

P. 4 §3 : « **MM. Beausoleil, Bongard, Rodrigues da Guerra et Thorens** réagissent à cette proposition en affirmant qu'il est encore trop tôt de se projeter dans le futur et qu'il faudrait ~~inclure les membres des coopératives~~ attendre les nouvelles constructions des coopératives pour avoir véritablement une vision globale du centre villageois. »

**M. le Président** constate qu'aucune autre remarque n'est formulée.

Les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal avec cette modification.

Remerciements sont faits à son auteure.

### 2. Demande de naturalisation (huis-clos)

La demande est traitée en huis-clos.

### 3. Discussion et décisions sur les mesures à prendre pour économiser l'énergie

**M. le Président** passe la parole à **Mme Spinedi**.

Ce sujet est hautement d'actualité, le Conseil fédéral a pris des mesures en vue de diminuer les risques de pénurie dans les prochains mois. Il a lancé une campagne appelant la population et les entreprises à mettre fin aux gaspillages en matière d'énergie ([www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch)). Un article dans le prochain journal communal rappellera aux habitants les bons gestes à faire en la matière. L'Exécutif de Presinge a également décidé d'appliquer quelques actions allant dans le même sens :

- Limitation de la température à 20° dans les locaux de la Mairie
- Chaque soir, extinction complète des appareils électriques (pas de mise en veille prolongée)
- Diminution du temps d'éclairage par un réglage des détecteurs de mouvements
- Abandonner l'éclairage de nuit du bâtiment de la Mairie
- Installation de minuteries pour l'éclairage des couloirs dans les immeubles communaux
- Renoncer à la majorité des éclairages de Noël

L'Exécutif est à l'écoute des suggestions ou des remarques que pourraient avoir les conseillers.

**M. Bongard** fait remarquer que les SIG ont déjà mis en place depuis une vingtaine d'années des actions en vue d'économiser l'énergie. D'autre part, il signale l'existence du plan OSTRAL qui devient actif en cas de graves pénuries d'électricité. Il relève également que le programme éco21 des SIG prévoit des subventions pour l'installation de moyens de réduction de la consommation, comme dans les allées d'immeubles par exemple.

**M. Cardoso Inacio** propose de diminuer le nombre de néons qui éclairent la salle communale .

**M. Gaillard** a constaté, en tant que voisin direct, que les bâtiments de l'EMS sont exagérément éclairés toutes les nuits et il voudrait savoir si la Commune peut intervenir. Il lui est conseillé d'approcher la direction de l'établissement d'abord de privé à privé.

**M. Beausoleil** se félicite des actions prévues pour les économies d'énergie, mais il pense qu'il serait aussi nécessaire de connaître précisément les moyens de chauffage de tous les bâtiments communaux (PA et PF) afin d'anticiper ce qu'il faudrait faire en cas de coupures prolongées de l'électricité.

De plus, il estime important d'analyser les conséquences financières pour la Commune des hausses annoncées du coût de l'énergie.

**M. le Président** confirme aussi son inquiétude quant à l'impact financier sur les comptes de la Commune. Le prix de l'électricité va augmenter de 22% dès janvier 2023.

**M. Cardoso Inacio** pense pareillement aux personnes qui ont des très petits revenus et qui ne seront pas en mesure d'assumer des renchérissements importants de leurs charges. Il demande si des mesures d'aide sociale ont été prévues. L'Exécutif n'a pas réfléchi encore à cette question, mais souligne que les conséquences pour les locataires ne seront pas connues avant 2024, lors des décomptes des charges par la régie.

À la question de **M. Läser**, il est répondu que la Commune ne possède pas de générateur. Par ailleurs, **M. le Maire** lui explique que le problème des lumières qui s'allument dans la salle polyvalente des



b. Délibérations à venir

**M. le Maire** annonce qu'il présentera prochainement deux projets de délibérations :

- Dépendances de la Ferme Gallay : l'autorisation de construire les resserres pour les appartements est entrée en force, il faut donc voter le crédit d'investissement.

- Immeuble au 5, Cordonnères : la demande d'autorisation de construire pour la rénovation de l'enveloppe extérieure, les vitrages et la modification de locaux a été déposée mi-septembre. Il faut également voter le crédit d'investissement.

c. Agenda

- 29 septembre : présentation de la maquette du projet de développement villageois par les architectes et verrée offerte par les coopératives.
- 9 novembre : soirée à la Revue genevoise offerte aux conseillers municipaux et leurs conjoint-e-s. Les inscriptions sont à donner au secrétariat d'ici la fin de la semaine.
- 24 novembre : accueil des nouveaux habitants. La dernière soirée a été organisée en 2018. Il s'agira d'un apéritif avec présentation des associations communales.
- 9 décembre : Fête de l'Escalade à Presinge
- 22 décembre : Noël communal. Chants des enfants à l'église et apéritif dinatoire à la salle communale.

## 8. Rapport des commissions

a. Aménagement

**M. Beausoleil** informe qu'ils sont toujours en attente du prix des parkings du projet de développement villageois.

b. Social

**M. Rossi** indique qu'une quarantaine de demandes de subventions sont à étudier.

**M. Rossi** rappelle qu'en 2021 le repas de Noël des aînés a été annulé en raison de la pandémie et qu'en compensation un repas a été offert au printemps 2022. Au début septembre 2022, la sortie annuelle a eu lieu et donc tout le budget alloué à ce poste utilisé. Or, le repas de Noël est apprécié et attendu par les aînés et **M. Rossi** demande au Conseil un dépassement de budget de Fr. 8'000.- pour préparer quand même une réception en décembre 2022. Sa demande est acceptée.

c. Culture

**M. Rossi** mentionne que le programme 2023 est en cours d'élaboration et que la commission se réunit le mercredi suivant.

Il rappelle qu'un concert piano-violon se déroulera le 8 octobre prochain à la salle communale et qu'il a besoin de l'aide de deux personnes pour installer et désinstaller les chaises, ainsi que pour servir la verrée qui suivra.

**M. Gaillard** signale que la compagnie Nebul'air, dans laquelle il joue, se produira les 4,5 et 6 novembre à Presinge.

d. Environnement / Routes

**M. Bongard** résume les points abordés lors de la séance de la commission du 26 août dernier.

### Chemin Pré-Rojoux

La réfection de la partie initiale de ce chemin engendre une plus-value de Fr. 6'520.- en raison de la décision, approuvée par la commission, de l'élargir pour permettre le passage de véhicules agricoles sans abîmer les banquettes.

### Gardes ruraux

La commission préavise positivement la demande de poursuite de ce mandat à l'identique et de procéder à une évaluation dans une année. Elle estime que les gardes traversent de toute façon le territoire presingeois lors de leurs rondes et qu'ils peuvent être utiles si un problème aigu survient. **M. Bongard** signale qu'un classeur avec tous les rapports établis est à la disposition des autres conseillers au secrétariat de la mairie.

Alors que **M. Beausoleil** s'interroge sur l'intérêt de maintenir ce service payant puisque ces gardes ne rapportent aucune action à Presinge, **M. Thorens** estime, par son expérience, que le service est positif.

**Mme Spinedi** intervient pour informer que les Communes Seymaz Région se sont réunies ce soir pour débattre de l'augmentation éventuelle du taux d'occupation de ces gardes. Gy, Meinier et Presinge veulent maintenir le taux actuel, alors que Vandoeuvres, Jussy, Choulex et Puplinge souhaitent l'augmenter. La décision est prise de poursuivre une deuxième année d'essai et que le coût de la hausse de 20% de l'engagement des gardes sera assumé par les quatre Communes demandeuses uniquement.

#### Programme SIG Eco-21

**M. Bongard** résume les raisons pour lesquelles la commission ne valide pas la participation de la Commune de Presinge à ce programme d'économies :

- charge de travail trop importante pour le personnel communal actuel.

- la commission, en raison de son caractère de milice, n'est pas sûre d'avoir la capacité d'endosser ce projet d'envergure au vu des activités professionnelles et autres obligations de chacun des membres.

Cependant, la commission relève les nombreuses actions déjà effectuées par la Commune en matière d'économie d'énergie et soutient deux projets qui rentrent dans les recommandations du Plan climat cantonal 2030, soit l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle communale et la création de jardins communaux.

**M. Romand** remet pour un moment sa charge de présidence du Conseil à **M. Renggli** afin de pouvoir s'exprimer en tant que conseiller municipal.

**M. Romand** invite la commission à relire le texte de sa motion qu'il a remis en 2021, qui demandait non pas un programme d'économies, mais une réflexion sur les possibles moyens de production d'énergie sur les bâtiments presingeois. Il considère que la commission n'a pas répondu à sa requête.

**Mme Spinedi** fait remarquer que l'urgence est d'établir un état des lieux pour pouvoir définir quelle est la marge de progression dont la Commune dispose en ce domaine, d'autant plus que le timing est bon par rapport au projet de développement villageois. Elle constate aussi que la commission n'a rien inscrit au budget 2023 pour ses propositions et en conclut que la commission n'a pas une réelle volonté d'agir et de s'engager sur ce sujet. L'argument de la charge trop importante pour le secrétariat n'est pas suffisant, car l'Exécutif est prêt à trouver des solutions pour augmenter le taux d'occupation du personnel et donc de disponibilité de l'administratif.

**M. Romand** rappelle qu'il avait recommandé la création d'une commission ad hoc et une augmentation, éventuellement temporaire, du taux d'occupation du secrétariat. Il exprime sa grande déception face à la réponse de la commission Environnement et se tourne vers le Conseil municipal pour qu'il dise son intérêt ou non pour cette problématique.

**M. Renggli** abonde dans son sens et souligne l'importance de créer cette nouvelle commission et de faire l'inventaire des immeubles qui pourraient être améliorés en matière de production d'énergie.

**M. Thorens** s'étonne que la demande d'autorisation de construire déposée pour le bâtiment au 5, Cordonnières (cf point 7b plus haut) ne comporte pas l'installation de panneaux solaires. **M. Mittey** lui répond qu'il s'agit d'une maison classée et que la demande serait probablement refusée à ce stade. Il est cependant envisagé de déposer un complément par la suite.

**M. Beausoleil** signale qu'il s'agit de recommandations nouvelles en la matière et pense qu'il faut modérer les ambitions de la Commune qui est de petite taille. Il convient qu'il est important de préciser qui fera l'inventaire proposé.

**M. Cardoso Inacio** a lu le Plan climat cantonal 2030 et est d'avis que Presinge a déjà accompli beaucoup d'actions prescrites. Il soutient la position de la commission en affirmant qu'il est important d'investir dans des projets réalisables selon les moyens disponibles en temps. Les deux propositions citées plus haut entrent dans ce cadre.

D'autre part, **M. Läser** s'étonne quant à lui que la Commune s'oppose à un projet d'une production de biogaz à proximité. Il lui est répondu que les motifs de contestation de ce dossier n'ont rien à voir avec le sujet de ce soir.

**M. Romand** reprend la présidence de la séance.

## **9. Propositions individuelles et questions**

**M. Beausoleil** demande si un nom a été finalement choisi pour la nouvelle salle polyvalente et si d'autres propositions que la sienne ont été émises. **M. le Maire** répond par la négative.

**M. Beausoleil** souhaite avoir des éclaircissements concernant un problème avec des chauves-souris dans les nouveaux appartements. **M. Mittey** résume en quelques phrases les événements de l'été et l'assure que tout est rentré dans l'ordre et que les appartements sont à nouveau loués depuis le 15 septembre.

**M. Rodrigues da Guerra** souhaite savoir si des bornes de recharge électrique sont incluses dans le projet d'implantation de petites resserres pour les dépendances de la Ferme Gallay. **M. Mittey** explique que le devis général n'est pas encore terminé et sera bientôt présenté à la commission des bâtiments. Mais il confirme que trois bornes de recharge sont prévues ainsi qu'un portail pour fermer la propriété.

**M. Rodrigues da Guerra** annonce qu'il sera absent pour raison médicale du 15 octobre prochain à mi-janvier 2023.

**Mme Spinedi** tient à remercier tous les conseillers qui l'ont secondée en tant qu'accompagnants dans les sorties pour les jeunes et pour les aînés.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h45.

Jacques-André ROMAND  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler